



**LES PAROISSIENS ET PAROISSIENNES
DE LA PAROISSE ST-SULPICE LE SOLITOU
(CORBIÈRES, HAUTEVILLE, VILLARVOLARD)**

Sont convoqués en assemblée paroissiale ordinaire

**le mercredi 27 avril 2022 à 19 h 30
à l'église de Corbières**

Tractanda

1. Salutations

2. Procès-verbal de la dernière assemblée (il ne sera pas lu, il est disponible sur les sites internet des communes de Corbières et Hauteville « rubrique paroisse » ainsi qu'au bureau de la paroisse à Hauteville.

3. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives

4. Comptes 2021

Rapport de la commission financière – approbation

5. Budget 2022

Rapport de la commission financière – approbation

6. Baisse du taux d'impôt pour 2023

7. Divers

Le budget 2022 et les comptes 2021 peuvent être consultés auprès de la caissière paroissiale aux heures d'ouverture de l'administration communale de Hauteville.

L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse.

Le Conseil paroissial